



**MAIRIE de  
GENOUILLE  
86250**

05.49.87.10.71

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Vingt et Un Juillet à 20 Heures 30 ,  
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont  
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy  
VALETTE, Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE, Christelle DELAGE,  
Dany MASSON, Messieurs BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT  
Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET  
Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy  
Absents excusés : Patrice GIRAUD, Sandra NIQUET  
Secrétaire de séance : Marc BRETON

Les locataires ont quittés le logement N°1 route de surin, celui-ci est  
maintenant libre et vide.

La volonté de la municipalité est de le rénover avant de le relouer.  
Les peintures sont à refaire dans tout le logement , ainsi que  
l'aménagement de la cuisine et la salle de bains.

Après consultation de plusieurs devis,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser le maire à signer les devis suivants
  - Devis Maignant (peinture) pour 5 896.90 euros HT
  - Devis Giraud(cuisine) 4 849.27 euros HT
  - Devis Giraud (salle de bains) 4 225.97 euros HT
  
- Demande au Maire d'effectuer toutes les démarches  
nécessaires à cette rénovation.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,  
A Genouillé, le 22 Juillet 2022  
Le Maire, Jean-Guy VALETTE



### AR Prefecture

086-218601045-20220721-D34\_2022-DE  
Reçu le 25/07/2022  
Publié le 25/07/2022